



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi six février, à 19 heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Dominique RÉGEARD, Maire,

Date de la convocation : 30/03/2023
Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 17 Dominique RÉGEARD, Magali SAINT, Alain HOSTALIER, Patricia ROSALIE, Alain DESMEULLES, Marie-Claude RABASSE, Franck PARDILLOS, Philippe NATIVELLE, Fabrice MASSOT, Françoise HOSTALIER, Jacques DENOYELLE, Annick DAGIEU, Isabelle TALARD, Yves LESIEUX, Caroline GAUTIER, Lydie BRUEY
Votants : 18 Valérie DESQUESNE donne pouvoir à Alain DESMEULLES
Absents excusés : 2 Valérie DESQUESNE, Florent PREVOST
Secrétaire de séance : Patricia ROSALIE

Objet : Budget COMMUNE – Affectation des résultats 2022 au budget primitif 2023

- Vu le compte financier unique 2022 du budget COMMUNE adopté par le conseil municipal ;
- Entendu l'exposé de Monsieur HOSTALIER, adjoint aux finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Monsieur Yves Lesieux, Mme Caroline GAUTIER, Mme Lydie BRUEY, Mme Edith ABDSELAM n'ayant pas pris part au vote, à l'unanimité des suffrages exprimés (14 voix pour) :

- Décide d'affecter de la manière suivante dans le budget COMMUNE 2023 les résultats de l'exercice 2022.

	Résultats 2022	Affectation au BP 2023
Fonctionnement	+ 233 292,55€ Résultat N-1 + 208 432,98€ Soit un total de + 441 725.53€	+ 341 725.53€ Compte 1068 en recettes d'Investissement + 100 000 € Chapitre 002 en recettes de Fonctionnement
Investissement	+ 42 979.21 €	Chapitre 001 en recettes d'investissement

- Autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents découlant de cette décision.

Pour extrait conforme
Le Maire, D. RÉGEARD

Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20230403-COM2023-04-3-17-DE
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 07/04/2023